

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1641

Attribution d'une subvention ponctuelle de 5.000 euros à l'Association "Action Basket Citoyen" pour l'organisation d'interventions pédagogiques en milieux scolaire et urbain, en partenariat avec le centre social des Etats-Unis

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1641 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 5.000 EUROS A L'ASSOCIATION "ACTION BASKET CITOYEN" POUR L'ORGANISATION D'INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES EN MILIEUX SCOLAIRE ET URBAIN, EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIAL DES ETATS-UNIS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Action Basket Citoyen », créée en 2007, est située 8 rue Salvador Allende à Villeurbanne. Bien qu'affiliée à la Fédération Française de Basket-Ball, elle ne constitue pas un club de basket et ne compte donc aucun licencié. Elle s'adresse en priorité aux publics jeunes, éloignés de toute pratique sportive, afin de leur apporter une éducation citoyenne, ainsi qu'un épanouissement harmonieux du corps et de l'esprit.

Pour atteindre ces objectifs, l'Association intervient de façon globale sur tous les temps de l'enfant :

- le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires sur les places publiques et aux pieds des immeubles, en partenariat avec les structures de l'enfance et les bailleurs sociaux ;
- en temps périscolaire dans les écoles et collèges, en partenariat avec les établissements ;
- en temps scolaire, en partenariat avec les équipes pédagogiques.

L'Association « Action Basket Citoyen » emploie six salariés en CDI à temps plein, tous diplômés, notamment de Brevets d'Etat, et fait également intervenir des bénévoles. Un éducateur sportif référent est installé dans chaque quartier d'intervention. Il opère au sein des établissements scolaires, du (ou des) club(s) de basket local, et fait partie de l'équipe d'animation du mercredi ou des vacances scolaires.

L'expérience d'étude sportive (tous les soirs de 16h30 à 18h) menée depuis 2013 dans le quartier des Etats-Unis au sein de l'école Charles Péguy est un réel succès, notamment au niveau des comportements des enfants. C'est pourquoi l'équipe pédagogique de l'école a proposé à l'association, de janvier à juin 2015, de développer un projet en temps scolaire avec six classes, nommé « Projet Basket Sciences et Citoyenneté ». Face au succès de cette expérience, approuvée par l'Education Nationale, le projet a été étendu à huit classes pour l'année scolaire 2015/2016.

L'association souhaite donc utiliser la pratique du Basket-Ball comme trait d'union entre sciences, mathématiques, expression écrite et orale, éducation civique, et jouer ainsi la carte de l'interdisciplinarité pour une véritable éducation citoyenne.

Tous les enfants présents sur les activités de l'association bénéficient d'une remise de 30 € sur une prise de licence en club, somme que l'association verse au club partenaire d'accueil. L'association est ainsi en partenariat avec le FCL Basket Féminin, le Patronage Laïque Herriot Mermoz et le SEL Grand Trou.

Le budget global de ces opérations, assuré par divers acteurs publics et sociaux, s'élève à 20 000 €.

Dans ce cadre, l'Association « Action Basket Citoyen » sollicite une aide financière municipale de 8 000 €.

Je vous propose qu'une subvention de 5 000 € soit allouée à l'Association « Action Basket Citoyen » pour la mise en œuvre de ses projets pédagogiques.

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 5 000 € est allouée à l'Association « Action Basket Citoyen » pour l'organisation d'interventions pédagogiques en milieux scolaire et urbain.

2- La dépense en résultant, soit 5 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT